

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

DÉPARTEMENT, six mois... 7 >  
 REMIREMONT, six mois... 6 50  
 FRANCE, un an... 45 >

## ANNONCES

La ligne : { Judiciaires... 40 c.  
 Ordinaires... 20 c.  
 Réclamées... 25 c.

# Le Peuple Vosgien

**JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.** Mercredi, 11 Sept. 1850.

On s'abonne : — à Rambervillers, chez le citoyen GEORGE, caféier ; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL ; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ECOLE ; — à Dompaire, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur ; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur ; — à Gérardmer, chez le citoyen GUERY, notaire ; — à Remiremont, chez le citoyen MOUCIN, imprimeur ; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier ; — à Corcieux, chez le citoyen QUILLLOT, notaire.

## LE PEUPLE VOSGIEU

PARAIT LES MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au bureau du journal, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

Remiremont, le 11 septembre 1850.

## Le pouvoir et ses défenseurs.

Les dynasties n'ont plus d'autres soutiens que ceux qui en attendent quelque chose pour eux-mêmes et non pour le pays. De ces fidèles au malheur, à l'exil et surtout à leur ambition, à leurs vaines espérances, on peut dire avec le poète : *Raci Nantes in gurgite vasto*. Quelques uns à peine luttent encore sur le gouffre immense !

Gouffre immense, en effet, que celui de la corruption du dernier règne, où sont venus successivement s'engloutir tous les vieux principes, tous les cultes surannés, toutes les fois aveugles et qui ne nous a laissé en partage que la dégradation des mœurs, l'abaissement des caractères et la grossièreté des appétits matériels. De là ces bassesses, ces lâchetés, ces apostasies, qui nous étonnent par leur cynisme. Ce qu'il y avait de grand et d'élevé s'est abîmé dans les profondeurs ; le limon est monté à la surface. Et il en est sorti cette tourbe immonde, prête à saluer toutes les puissances qui s'élèvent, à renier toutes celles qui tombent, prenant en souverain mépris et en pitié dédaigneuse les niais qui rêvent pour l'avenir un retour impossible au passé.

Ainsi, aux dynasties déchues il ne reste pour serveurs que les moins habiles, au principe d'autorité sans distinction de formes, que les plus accessibles à la trahison.

Insensés et aveugles mille fois, les uns et les autres, insensés ceux qui nient la lumière ! aveugles ceux qui lui ferment les yeux ! Et tels sont pourtant les éléments de la majorité qui nous opprime ; tel est le jugement que portent d'elles-mêmes les diverses factions qui la composent.

Demandez aux légitimistes, aux impérialistes et aux conservateurs quand même, aux conservateurs du grand parti de l'ordre, partisans à volonté, de la légitimité, de la quasi-légitimité, de la dictature, de la présidence, etc., demandez-leur à tous ce qu'ils pensent de la restauration orléaniste ! Les d'Orléans, vous diront-ils, sont désormais impassibles, à quelque titre que ce soit. La

France les méprise trop ; pour les uns, ils sont trop bourgeois, trop communs ; pour les autres, trop bourgeois et trop princes, pour tous, trop roués, trop avides, trop corrompus. Ne parlez plus des d'Orléans. Adressez-vous aux orléanistes, aux impérialistes, aux conservateurs, ils ne veulent à aucun prix de la légitimité. « La légitimité ! fi donc, — une dynastie trois fois chassée honteusement, couverte de la réprobation générale, un régime désormais incompatible avec nos mœurs ; le règne de la congrégation ; une lignée de crétins et de scrupuleux, ou bien l'extinction de la race dans un avenir prochain et l'embarras d'une succession. — Allons donc ! le cœur de la nation tout entière se soulèverait ! »

Etes-vous curieux de savoir ce que légitimistes, orléanistes et conservateurs quand même pensent des impérialistes ? Rien de plus facile. Il n'est personne qui ne sache ce que tout le monde, à l'exception des courtisans de l'Élysée, pense de cette monstruosité qu'on appelle l'empire sans l'empereur. Lisez l'*Assemblée nationale*, l'*Ordre*, la *Gazette*, l'*Union*, la *Presse*, l'*Événement*, rappelez-vous la discussion sur la fameuse liste civile des trois millions ! vous serez, si vous ne l'êtes déjà, parfaitement éclairés, et nous éviterons les crocs du parquet.

Républicains, que vous semble de ce rempart que forment nos ennemis, par leurs divisions mêmes, à la République ? ce ne sont pas, il faut l'avouer, des adversaires bien redoutables, et pourquoi ne pas le dire, ils font tout aussi bien que nous, et peut-être mieux, nos propres affaires.

Un de ces partis hostiles à la démocratie nouvelle prétend-il lever son drapeau — aussitôt il a contre lui tous ses alliés du moment, pour peu que nous y mettions de patience et de véritable intelligence de la situation, nous ne tarderons pas à les voir se dévorer entr'eux.

D'ici là et en attendant le drame, nous aurons encore plus d'une représentation comique, comme celle à laquelle nous venons d'assister. Nous voulons parler du chasser-croisez entre Lyon, Strasbourg, Paris, Wiesbaden et Saint-Léonard.

Toutefois, et pour terminer l'énumération qui nous occupe, comme aussi pour rendre hommage à la vérité, force nous est d'ajouter que les *conservateurs bornés* qui conservent leurs places, leurs emplois, leurs sinécures, leurs privilèges, leurs monopoles sous tous les régimes, ceux-là dont la vue ne s'étend jamais au delà du présent qui, selon l'expression pittoresque du proverbe, *faute de grives prennent des merles*, ceux-là enfin qui s'accoutument de toutes les hontes pourvu qu'ils en profitent, ne sont pas moins sévèrement jugés par leurs amis que

par nous-mêmes. Ce sont, au dire des légitimistes et des orléanistes, ce sont les ventrus de tous les règnes qui ont perdu les trônes et frayé la voie à la révolution. S'il en est ainsi, ils seront bien vengés de telles injures, après leur mort, par notre éternelle reconnaissance.

Insensés encore mille fois, insensés et aveugles tous ces états étiques du trône pourri de l'autorité monarchique. La révolution est là, gouffre immense aussi, qui demain peut-être, ne fera qu'une seule proie de tous ces débris des vieux partis, de tous ces aveuglements, de tous ces préjugés, de tous ces faux calculs, de toute cette routine des pouvoirs forts, des parlements, des dictatures, comme elle a déjà dévoré les vieilles chartes, les vieux trônes et les vieilles couronnes.

## De l'armée.

II.

C'est le peuple seul qui compose la force imposante de l'armée. Que gagne-t-il sous l'uniforme ? Rien. Que perd-il ? Tout. Nous espérons le démontrer par tout ce qui suit.

Nous demanderons d'abord quelle est, en réalité, l'éducation ou le complément d'éducation que reçoit le jeune soldat pendant sept ans dans une caserne. Il faut être bien aveugle ou de mauvaise foi pour soutenir qu'il rentre plus moral dans la vie civile. Ressemble-t-il à un citoyen, cet homme déjà sans éducation, à peine instruit, que l'on prend à l'âge du développement le plus important des sentiments et des idées, que l'on séquestre et à qui on interdit la vie politique ? Le droit de suffrage auquel l'armée a été appelé ne nous sera point objecté sans doute ; car on arrive presque à enrégimenter les votes comme les hommes ; et on les soumet aussi à l'obéissance passive. Qu'on nous dise où sont les écoles scientifiques, morales, industrielles ou agricoles qui feront du soldat, à la sortie du régiment, un homme plus moral, plus instruit, qu'avant d'y entrer. Les *écoles régimentaires* sont nulles, on le sait, sous le rapport moral et intellectuel. Aussi l'armée est-elle une fraction en dehors de la société ; c'est une profession, une spécialité, une caste enfin, et il ne doit point y en avoir. Égalité partout et pour tous.

Et comment l'homme y est-il façonné ? N'aurions-nous pas déjà dû voir disparaître ce code militaire qui semble être emprunté aux temps barbares et à tout ce que le despotisme a de plus abrutissant. Y a-t-il un code pour la magistrature, pour les fonctionnaires de l'enseignement, de l'administration et des différentes branches du service public ? Et la discipline, dira-t-on ! Eh ! est-ce

## FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIEU.

## SAN-FRANCISCO (\*).

Un de nos littérateurs qui a fait le voyage de Paris en Californie publie dans la *Revue des Deux-Mondes* les détails les plus curieux sur San-Francisco. Sa lettre est écrite de Murphy, l'un des placers du pays. Nous en extrayons quelques passages qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs :

... Il est fort difficile, avec la meilleure volonté et la plus entière bonne foi, de dire complètement la vérité sur San-Francisco. Tout change, tout est bouleversé en moins de quinze jours, les mouvements de baisse et de hausse atteignent des proportions effrayantes. Un jour on paie l'eau-de-vie 30 piastres la bouteille ; la semaine suivante elle tombe à 20 fr. Le frère d'un artiste de l'opéra, M. Baroilhet, favorisé par le hasard, a gagné du soir au matin 250,000 francs sur une gargaïson de planches. Il y avait, au moment de son arrivée, disette de bois.

(\*) Nous continuerons vendredi le feuilleton de Sebinderhans.

Un mois après, ces mêmes planches étaient à vil prix. Tout saisis, tout frappe, tout étonne ici. A côté de fortunes qui rappellent les contes des *Mille et une Nuits*, il y a d'horribles misères ; auprès de maisons meublées en laque de Chine, comme celle du docteur d'Oliveira, il y a des huttes immondes faites de paille et de boue.

A mon arrivée, une atonie générale frappait le commerce de San-Francisco. Le premier résultat de cette atonie avait été de réduire considérablement le prix des objets de consommation, les objets de fabrication européenne surtout, tels que les tissus, les draps, les vêtements. A la rigueur on pouvait vivre en ne dépensant que 4 ou 5 piastres par jour. Une chambre, parfaitement vide d'ailleurs, pouvait être louée au prix moyen de 200 francs par mois. Cette même chambre valait, il y a un mois, 150 à 200 piastres. Cependant un gigot de mouton coûtait encore 27 francs ; la livre de beurre en valait 15, le litre de lait 7, et il était impossible de se procurer des radis à moins de les payer 5 francs la demi-douzaine. Dans les conditions que je viens d'indiquer, et la crise commerciale provoquée par la fièvre des spéculations ayant paralysé toutes les affaires, les seuls émigrants qui soient assurés de faire une fortune comparative sont les ouvriers. Un charpentier, un charron, un menuisier,

un forgeron, trouvent toujours et facilement à être employés à raison d'une once d'or, 80 fr. par jour. Leur nourriture et leur entretien ne revenant pas à plus de 20 fr., c'est une économie quotidienne de 60 fr. qu'ils peuvent sans peine réaliser. Le blanchissage est une chose à peu près inconnue à San-Francisco, et la raison en est bien simple. On paie 50 fr. ou à peu près le blanchissage et le repassage d'une douzaine de chemises, de mouchoirs ou de paires de chaussettes, et ces mêmes chemises, achetées neuves chez le marchand, ne coûtent en moyenne que 24 fr. la douzaine. Il en est de même à présent de tous les objets confectionnés. Une paire de draps ne se blanchit pas à moins de 5 piastres ; aussi l'usage des draps est-il considéré comme un objet de luxe auquel un très-petit nombre de personnes peut atteindre.

Il y a bien peu de femmes à San-Francisco, et parmi elles quarante ou cinquante à peine qui soient respectables ; mais la dépense à laquelle elles se livrent est exorbitante.

Tout racleur d'instrument, joueur de cornet à piston, chanteur de hasard, musicien quelconque et virtuose de contrebasse peut débarquer à San-Francisco sans crainte. Pour si misérable que soit son talent, il trouvera dix ca-

que la discipline doit aller jusqu'à faire disparaître l'homme? Est-ce au joug de la discipline militaire que nous devons nos grandes victoires? Non, c'est à l'amour de la patrie, dans le cœur des soldats et des chefs, c'est au sentiment d'honneur, étouffé aujourd'hui dans la caserne, mais qui se réveille en face de l'ennemi. Les quatorze armées qui, en 93, ont volé avec tant d'enthousiasme au salut de la République, n'ont pas connu cette pénalité sévère, n'ont pas été façonnées à cette discipline écrasante qu'on ne trouve que chez les despotes du Nord de l'Asie.

Si le jeune soldat, en venant se placer sous les drapeaux, perd sa liberté et sa dignité d'homme, il devient encore, sans le savoir, l'instrument des gouvernements pour ravir aux peuples leur liberté, c'est-à-dire ce qui fait leur valeur morale. Tel est le funeste effet de la permanence des armées, que les sociétés ont toujours à craindre pour leur existence, ou les peuples pour leurs droits. Les enseignements de l'histoire sont trop nombreux et trop frappants pour qu'on puisse le nier.

Jetons les yeux autour de nous; nous verrons, non sans frémir, la nationalité polonaise érasée, la liberté italienne égorgée, les libéraux espagnols pendus, fusillés, la démocratie vaincue à Francfort, à Vienne, dans toute l'Allemagne, dans les plaines de la Hongrie, partout les cris d'espoir ou de désespoir des nations étouffés dans le sang, partout les idées d'égalité pourchassées et traquées comme subversives, partout le peuple voué comme caste inférieure aux durs labeurs qui font vivre l'humanité, et quand il réclame ses droits imprescriptibles, partout repoussé, battu, décimé, mutilé par le peuple lui-même qui est devenu, par l'organisation militaire, l'instrument des despotes et de sa ruine. C'est là le spectacle que de nos jours nous présentent les armées permanentes. En France il en a été de même; et notre guerre d'Alger n'était pour le gouvernement de Louis-Philippe qu'un moyen de préparer l'armée à le seconder dans son œuvre de domination. Les fortifications qui enferment Paris n'ont point été construites, soyez-en sûrs, contre les ennemis de l'extérieur par un gouvernement qui se faisait un honneur de la paix à tout prix. Il y a toujours un danger immense à laisser entre les mains des gouvernements de si grandes forces permanentes.

La permanence de l'armée est en outre une cause de ruine pour les états. En France, le budget de la guerre absorbe le quart et souvent le tiers du budget général. Aussi notre pays s'est-il épuisé et doit-il à cette situation permanente du pied de guerre en temps de paix les difficultés inextricables de nos finances.

Qu'ont produit tous ces millions, jetés dans le gouffre toujours béant du ministère de la guerre? Des casernes, des forteresses, des canons, des boulets, des monceaux de fusil, de sabres, des tonneaux de poudre, enfin un attirail effrayant d'engins de mort et de destruction. Mettons en regard ce que depuis dix-huit ans on aurait pu faire avec les milliards qui ont disparu sans profit. Avec un million et plus, par jour, que d'écoles et de musées, que de machines et ateliers créés, que de terrains défrichés, que de halles ou de magasins généraux construits, que d'instruments de production auraient pu être remis entre les mains du peuple! que de bras occupés! que de familles heureuses de leur travail! quel mouvement, quelle activité en serait résulté pour une nation intelligente! Mais non; il faut aux rois comme aux chefs des Républiques la force qui leur donne et leur conserve leur pouvoir. Quand donc les peuples comprendront-ils? Quand donc, après avoir détruit toutes les royautés, toutes les tyrannies et tout ce qui les soutient, verront-ils enfin qu'une armée permanente formant une société à part de la société, ayant un esprit de corps autre que l'esprit social, astreinte à une obéis-

sance passive, contre les muets du sérail, est le gouffre de la prospérité nationale, un danger permanent pour la liberté, et un instrument puissant de guerre civile pour les ambitieux.

VOSGIEN.

(La suite au prochain numéro.)

## Département.

### EPINAL. —

CONSEIL GÉNÉRAL. — Dans sa session, le conseil général a renouvelé les vœux suivants déjà émis l'an dernier et reproduits par les conseils d'arrondissement

Pour le maintien des tarifs actuels pour l'importation et l'exportation des denrées;

Pour l'organisation d'un service postal quotidien pour toutes les communes rurales;

Pour la résidence de tous les fonctionnaires publics dans la localité qui leur est assignée;

Pour une loi sur la police des cours d'eau;

Pour une révision de la loi sur les patentes;

Pour suppression de la vaine pâture;

Pour le reboisement de tous les terrains improductifs;

Pour l'établissement d'une chambre consultative d'agriculture au chef-lieu de chaque département, et composée des membres des comices agricoles;

Pour la rénovation du cadastre avec de nouvelles conditions qui établissant un titre en quelque sorte positif, éviterait seulement en abornage tant de procès ruineux;

Les vœux suivants ont été produits :

Pour l'abolition de la saisie Brandon;

Pour diminution des frais, d'emprunts et d'expropriation;

Pour une subvention de l'Etat à tous les comices, comme une source de prospérité pour l'agriculture à laquelle ils sont appelés à rendre tant de services;

Pour qu'une loi sur le recrutement vienne mettre une fin au trafic des remplaçants militaires.

Le conseil général a aussi émis le vœu de voir bientôt un régiment de cavalerie en garnison à Epinal.

Le ministre demandait l'adhésion des conseils généraux pour l'aliénation et le défrichement d'une portion considérable de bois de l'Etat, jusqu'à concurrence enfin d'une somme de 50 millions.

Le département des Vosges fournissait dans ce contingent 1,242 hectares de ses plus belles forêts.

Le conseil général s'est prononcé contre cette mesure, particulièrement en ce qui concerne les forêts connues sous le nom de forêt de Moyimont,

— du Bois-le-Seigneur,

— de Morizécourt,

— de Flabémont,

— de Chatillon.

Ces cinq forêts du canton de Lamarche, presque d'un même contexte et d'une contenance de 1,211 hectares.

On ne peut trop approuver cette décision du conseil général, car si l'on peut accorder des défrichements partiels aux particuliers, qui, propriétaires de bois, ne peuvent disposer de leur propriété sans certaines conditions; il ne doit pas en être de même pour l'Etat.

Celui-ci ne doit ni défricher ni vendre ce qui est un gage de force, une garantie pour ceux qui ont confiance en lui. C'est, au surplus, dans les forêts de l'Etat, que l'on peut opérer ces réserves que l'on ne trouve plus ni dans les forêts particulières, ni même dans la généralité des bois communaux, réserve si utile pour l'industrie et pour notre marine; réserve déjà si vraie, que la France paie pour plus de 50 millions d'importations aujourd'hui.

Ne faut-il pas non plus conserver à l'Etat les ressources annuelles par la vente des coupes bien réglées et aménagées de ces forêts. En aliénant aujourd'hui ces

costume pittoresque et grossier des mineurs, des vareuses rouges et bleues, de grandes couvertures ou des capes rayées jetées sur l'épaule, de vastes chapeaux de paille ou de feutre, quelquefois des vêtements en peaux de bêtes. Les sommes qui s'engloutissent au jeu sont incalculables. Les mineurs ruinés retournent aux placers, fouillent le sable, récoltent l'or et recommencent.

Un des côtés les plus pittoresques de San-Francisco est le mélange, la confusion extrême de toutes les classes. Ici tous font tout. Il n'y a pas de métier honteux, pas d'industrie avilissante. Tout se calcule au point de vue du bénéfice. Cependant, si quelque différence pouvait être remarquée dans les rangs mêlés de la société californienne, je dirais que les émigrants appartenant aux classes pauvres affectent plus particulièrement, aussitôt qu'ils ont gagné quelque argent, les dehors du luxe, et cherchent à éclipser leurs voisins. Bien au contraire, les personnes qui, par leur naissance et leur éducation, font partie des classes lettrées de la société européenne se livrent sans relâche à un travail acharné. On a parlé d'un marquis charretier et d'un vicomte chasseur. Rien de plus exact. J'ai rencontré ici l'ancien secrétaire d'un ex-pair de France deux ou trois fois ministre, qui exerçait la profession de garçon de café. Il ga-

gnait 80 fr. par jour à ce métier, qui lui permettait d'attendre quelqu'un de ces hasards fortunés après lesquels soupirent tous les argonautes californiens.

aux placers chacun fait œuvre de ses mains, car l'ouvrier le plus paresseux coûte au moins une once d'or par jour. L'émigrant cuit sa viande, nettoie sa vaisselle, lave son linge à la rivière, et vit un peu comme Robinson Crusoe dans son île, à cette différence près qu'il travaille un peu plus et se promène un peu moins. La tente bâtie et la place où l'on fouillera la terre choisie est enregistrée par l'alcade du lieu, enregistrement qui équivaut à un acte de propriété, le mineur attend que les eaux pluviales s'écoulent des trous du ravin; si l'eau tarde trop longtemps à disparaître ou si le placer ne donne pas un produit assez abondant, il abandonne sa tente et va demander de l'or à un autre ravin.

Le camp de Murphy est presque exclusivement habité par des Français, tous insurgés de juin, matelots déserteurs ou repris de justice. La physionomie que présente ce placer a quelque chose d'étrange que la description la plus minutieuse peut difficilement indiquer. Ces hommes exilés de leur patrie ont conservé dans toute leur violence sauvage les passions politiques qui les ont fait courir aux barricades. Ce ne sont partout

GÉRARDMER. —

On nous écrit de Gérardmer à la date du 7 septembre :

Nos braves représentants Forel et Guilgot sont dans nos murs. Ces messieurs n'étaient pas attendus à Gérardmer; aucune manifestation n'avait pu être préparée pour recevoir ces deux honorables citoyens. Ils n'en ont pas moins été accueillis avec des démonstrations dont le souvenir restera. La musique de la garde nationale s'est spontanément réunie dans la soirée pour donner une sérénade aux deux seuls défenseurs du peuple que notre département a envoyés à l'assemblée nationale. Une foule considérable s'est mêlée aux musiciens, et dans l'intervalle qui séparait l'exécution de nos airs patriotiques des cris nombreux de vive la République! vive Forel! vive Guilgot! se faisaient entendre. C'était une véritable ovation; la ville de Gérardmer en gardera longtemps le souvenir.

CORCIEUX. —

On nous écrit de Corcieux :

« Il est neuf heures du soir, les maisons du bourg sont illuminées, plusieurs centaines de citoyens, dont la plupart sont venus des communes du canton, se pressent dans la maison où se trouvent les citoyens Guilgot et Carlos Forel, représentants du peuple, les cris de : *Vive la République démocratique! vive Guilgot! vive Forel! vive la Montagne!* retentissent et ne sont interrompus que par nos hymnes républicaines. Jamais enthousiasme pareil ne s'est produit dans notre montagne, les femmes elles-mêmes assistent à l'ovation républicaine et mêlent leurs voix aux chants démocratiques et aux vivats. Que la République succombe dans 83 départements de la France elle vivra dans les Vosges. »

— M<sup>r</sup> Lemarquais avait été l'objet d'une odieuse attaque de la part du *Journal des Vosges*, dans le précédent numéro. Nous nous empressons de reproduire la lettre que cet honorable avocat a adressé à la feuille royale :

Epinal, le 4 septembre 1850.

Monsieur,

C'est bien mal à vous de me forcer, dans l'état de fatigue où je suis, par suite des travaux de la cour d'assises à plaider ce soir une cause de plus! Vous m'assignez en quelque sorte devant vos lecteurs. Je ne récusé point leur jugement, et la passion que vous m'accusez d'apporter dans la défense des intérêts qui me sont confiés, ne trouvera pas place dans ma réponse à des attaques, que, de vous à moi, je n'aurais point songé à relever. J'ai assisté devant la cour d'assises, comme les lois de ma profession m'y obligent, des voleurs, des faussaires, des assassins, des paricides, je n'ai point pour cela, perdu l'estime du jury ni celle de mes concitoyens; le *Journal des Vosges*, lui-même, n'y trouvant rien à redire. Mais j'ai assisté en dernier lieu le gérant du *Peuple vosgien*, et, sous prétexte de relever une imputation spéciale, vous m'attaquez, non seulement dans mon appréciation du fait, mais encore dans ma personne et dans mon caractère d'avocat. Je l'ai dit, Monsieur, je ne récusé point le jugement de vos lecteurs, mais je récusé le vôtre, et c'est pour eux que j'écris.

J'ai signalé dans le réquisitoire auquel j'avais à répondre l'un de ces expressions accusatrices que j'avais lue dans un article du *Journal des Vosges*, peu de jours avant les débats,

gnait 80 fr. par jour à ce métier, qui lui permettait d'attendre quelqu'un de ces hasards fortunés après lesquels soupirent tous les argonautes californiens.

Aux placers chacun fait œuvre de ses mains, car l'ouvrier le plus paresseux coûte au moins une once d'or par jour. L'émigrant cuit sa viande, nettoie sa vaisselle, lave son linge à la rivière, et vit un peu comme Robinson Crusoe dans son île, à cette différence près qu'il travaille un peu plus et se promène un peu moins. La tente bâtie et la place où l'on fouillera la terre choisie est enregistrée par l'alcade du lieu, enregistrement qui équivaut à un acte de propriété, le mineur attend que les eaux pluviales s'écoulent des trous du ravin; si l'eau tarde trop longtemps à disparaître ou si le placer ne donne pas un produit assez abondant, il abandonne sa tente et va demander de l'or à un autre ravin.

Le camp de Murphy est presque exclusivement habité par des Français, tous insurgés de juin, matelots déserteurs ou repris de justice. La physionomie que présente ce placer a quelque chose d'étrange que la description la plus minutieuse peut difficilement indiquer. Ces hommes exilés de leur patrie ont conservé dans toute leur violence sauvage les passions politiques qui les ont fait courir aux barricades. Ce ne sont partout

et j'ai dit : « La... (1) du journal rival a porté ses fruits ! Eh quoi ! un gérant de journal est traduit à la barre de la justice... ; et un journaliste, un confrère, un homme qui, comme nous, vit de la plume, qui, à l'exemple de toute la presse en pareil cas, aurait dû s'abstenir au moins jusqu'à l'issue du procès, vient, à la veille du jugement, sans crainte d'exercer sur l'esprit des magistrats et du jury une impression funeste, fournir à l'accusation une liste des prétendus méfaits de ceux qui font l'objet du procès, et dont son confrère aurait, dit-il, l'habitude ! *Cela n'est pas bien ! — Non cela n'est pas bien !*

Votre article d'aujourd'hui avait sans doute pour objet, Monsieur, d'établir que vous n'aviez point eu l'intention d'aggraver la position de votre confrère. Je ne m'oppose point à ce que vos lecteurs acceptent votre explication, mais le fait reste, Monsieur, et pour moi, à la suite d'un autre fait du même genre, il m'apparaissait avec l'intention que je lui ai attribuée, et, comme j'ai l'habitude de dire ce que je pense, je l'ai dit. En admettant votre explication, Monsieur, vous n'auriez commis qu'une grave imprudence, et elle pouvait être funeste.

Parlez pour vous, Monsieur, non pour nos juges, quand vous dites qu'un manque de générosité de ma part n'étonnerait personne, où trouvez-vous un de mes concitoyens, un seul, qui fasse écho à votre voix. Puissiez-vous, Monsieur, parcourir le département qui vous a vu naître, en y recueillant partout les témoignages d'honorables sympathies que j'y rencontre.

Je me suis fait, dites-vous, l'avocat d'une cause que je réprouve !

Je vous ferai observer, Monsieur, que je ne me fais l'avocat d'aucune cause, que j'accepte la défense de celles que je crois justes, et que, par exception, en matière criminelle et à l'exemple de tous mes confrères, je ne crois devoir refuser mon ministère à aucun de ceux qui le réclament. Il y a quinze ans que j'agis ainsi, et vous êtes le premier, Monsieur, qui, dans l'ignorance des règles de notre profession, me faites un reproche de ce que tout le monde appelle un acte de dévouement.

Je ne réprouve nullement, Monsieur, la cause du *Peuple vosgien*. J'ai avec le gérant de ce journal, protesté que ni lui, ni l'auteur de l'article incriminé, n'avaient eu l'intention d'outrager la magistrature; vous-même le pensiez, sans doute, puisque vous faisiez dites-vous (ce dont on pourrait se douter en voyant votre mauvaise humeur après le succès), des vœux pour l'acquiescement. Si un autre langage eût dû être tenu par le gérant, certes, je ne m'y serais pas associé !

Les seules idées générales qui aient été développées au nom du journal, étaient : le danger de semblables procès, le besoin d'égalité et d'unité dans la justice, la vanité de ces poursuites, quel que fût le résultat; enfin, l'impossibilité d'atteindre le gérant pour un écrit réputé innocent en regard de son auteur. Au fond, la défense portait sur le droit de libre discussion des imperfections de nos lois, seul moyen d'en amener légalement et pacifiquement l'amélioration. Que voulez-vous, Monsieur, que je réprouve là dedans ! Qu'y réprouvez-vous, vous même ?

Voulez-vous parler de la politique habituelle du journal. Il n'en a pas été dit un mot, si ce n'est que le gérant croyait servir son pays avec sa plume !

Mais ce que je trouve de curieux dans votre affirmation, c'est la prétention de savoir *personnellement* que je réprouve... je ne sais plus trop quoi ; à moins que dans les plaidoiries de lundi, que les magistrats n'ont point improvisées, ou dans quelque article du journal, également égaré, et dont vous me supposeriez l'auteur, vous n'ayez découvert, avec votre loupe, quelque atteinte à la *religion*, à la *famille*, à la *propriété* ! Et j'avoue que quelque ami que je sois de la liberté et du progrès (quelque nom qu'on lui donne), je ne le suis pas moins de ces trois colonnes du monde civilisé ; mais toujours n'aurais-je rien à désavouer, car je n'ai jamais avoué de doctrine qui voulût en faire le sacrifice.

En dehors de cela, je ne sache rien qui vous ait mis à même de me connaître si bien, moi, qui vous connais si mal, que je vous ai prêté un sentiment tant éloigné de votre cœur ! Je n'ai jamais échangé avec vous autre chose qu'un coup de

(1) En conscience je ne puis me rappeler l'expression.

que conversations sur les événements qui ont amené leur émigration, discussions interminables et bruyantes sur les principes ténébreux du socialisme, dont l'avènement prochain ne paraît pas douteux à ces vaincus de la guerre civile. Le dimanche surtout et le lundi sont consacrés à la politique. De petits clubs en plein vent s'improvisent dans l'intérieur du camp. Il n'est pas un des héros en guenilles de Murphy qui ne parle des gardes municipaux qu'il a tués à la révolution, des gardes nationaux qu'il a descendus aux journées de juin. Plusieurs se vantent, où se vantent avec de grands airs superbes, d'avoir pris part à l'assassinat du général de Bréa !

Les nouvelles sont apportées à tous ces fugitifs par des numéros épars des journaux américains ; mais si les détails et les renseignements leur manquent sur les événements dont la patrie commune est le théâtre, l'imagination ne leur a jamais fait défaut. Que de suppositions plus ou moins extravagantes ne font-ils pas ! Pendant huit ou dix jours il n'a été question à *Murphy's-Camp* que de la terrible insurrection des faubourgs de Paris. A en croire les orateurs de la démocratie exilée, le président de la République était pendu ou tout au moins en fuite ; l'armée, sous le commandement du gé-

chapeau, que je ne regrette nullement, car je ne le refuse à personne ; c'est donc quelque pièce curieuse que vous tenez en réserve ? Pourquoi ne pas la montrer tout de suite ? Je n'hésite pas à vous supplier de la faire connaître, si elle est susceptible de publicité.

Vous seriez bien aimable, monsieur, si vous vouliez bien porter ces lignes, un peu diffusées, je le regrette, à la connaissance de vos lecteurs. Dans le cas de la négative, je serais dans la nécessité de recourir pour un autre point à votre obligeance, à l'effet d'obtenir communication de la liste de vos abonnés, afin de leur fournir mes moyens de défenses ; mais ce serait, de votre part, me constituer en frais à l'occasion d'un réclame que je n'ai point recherché ; vous préférerez sans doute, autant pour faire preuve de loyauté que pour produire les documents que vous annoncez, faire droit à ma prière d'insérer.

Vous conviendrez, monsieur, que votre attaque était de nature à mériter une réponse d'une autre sorte ; j'ai voulu, en répondant à un organe de la *modération* et de l'*ordre*, prouver que ceux qui affectent cette devise, à supposer qu'ils y restent toujours fidèles, n'en ont point pourtant le monopole.

Veillez, etc.

LEMARQUIS, avocat.

#### SAULXURES. —

Le cadavre d'un enfant a été trouvé le 6 de ce mois à Saulxures, dans les champs dits de la Charme. On a cru d'abord à un infanticide, mais il a été reconnu, d'après l'examen du médecin appelé sur les lieux, que l'enfant avait eu environ six semaines de vie.

En visitant le cimetière on a trouvé des traces qui constataient une violation de sépulture. — Cet enfant était le fils de Briot, condamné aux précédentes assises à 10 ans de réclusion pour avoir tiré un coup de fusil sur sa femme. Le cadavre de cet enfant a été reconnu par sa mère. — On ignore les causes de cette violation de sépulture. — Plusieurs cas semblables se sont déjà produits dans la même commune. La justice informe.

#### SCHIRMECK. —

Dimanche dernier, dans l'après-midi, le nommé Flayeux (Constant), âgé de 21 ans, de Plainfaing, a reçu, dans une lutte, de la part du nommé Chanel, de la même commune, un coup de couteau dont la violence a été telle qu'on désespère des jours de ce jeune homme. Chanel s'est aussitôt constitué prisonnier. La justice informe.

— Le 6, un incendie attribué à l'imprudence a réduit en cendres la maison de la nommée Comte (Elisabeth), veuve Husson, de la commune de Xafféwillers. Perte 1,500 fr. Rien d'assuré.

— Le bruit s'est répandu que la fête d'Epinal était remise au 20 du courant ; c'est une erreur, elle aura lieu le jour qu'elle tombe, le 22.

#### Départements voisins.

NANCY. — La société d'agriculture a décidé que le concours pour le comice de Nomeny aurait lieu le 22 septembre, c'est-à-dire quinze jours après celui qui concerne le congrès scientifique.

Le même jour seront distribués les prix qui sont accordés par le ministre, successivement et selon le numéro d'ordre des arrondissements.

— Une personne s'occupait dernièrement de préparations chimiques dans un magasin de la rue Saint-Dizier ; les matières qui se trouvaient dans le pilon ayant fait explosion, répandirent l'effroi dans tout le quartier. La personne imprudente qui présidait à cette opération a eu la figure toute brûlée.

STRASBOURG. — L'administration des chemins de fer d'Alsace vient d'organiser sur sa ligne « les trains de plaisirs. »

Un premier essai fait lors du voyage du président de la République en Alsace paraît avoir donné de bons résultats.

néral Changarnier, avait abandonné Paris ; les campagnes s'étaient soulevées et le socialisme triomphait dans quinze ou vingt départements. Ces belles nouvelles débitées de tente en tente, répandirent un moment la joie parmi les mineurs, et l'on fêta la victoire des frères et amis de la métropole par de nombreuses libations.

Le hasard, qui semble tout dominer en Californie, étend son empire sur les *placers*. Tel émigrant s'épuisera en vaines recherches, qui verra son voisin ramasser en trois coups de pioche plus d'or qu'il n'en a trouvé dans un mois de travail acharné. J'ai rencontré à Murphy deux Basques qui, dans un espace de six pieds carrés, ont recueilli jusqu'à dix à douze onces d'or par jour, alors qu'à côté d'eux on ne ramassait pas la moindre pépite. J'avais vu passer à San-Francisco deux mate-lots déserteurs qui avaient dans des sacs pour environ 250,000 fr. chacun de poudre d'or récoltée en six semaines. D'autres, qui fouillaient le sable des rivières depuis cinq ou six mois, n'avaient pas une livre de métal.

Le camp de Sonora est occupé par les Mexicains. J'ai parlé des bals publics de Sonora ; des bals supposent des femmes : il y en a effectivement dans chaque *placer*, mais quelles femmes ! et se peut-il que de telles

Dimanche prochain un convoi de cette nature composé de voitures *diligences* et *chairs-à-bancs*, partira à 5 heures 30 minutes du matin de Strasbourg pour Bâle pour rentrer le même soir vers 11 heures à Strasbourg. Ce train ne prendra des voyageurs qu'aux deux stations de Schlestadt et de Colmar.

Les prix sont établis, pour Bâle et retour, à un taux excessivement bas, ainsi :

	de Strasbourg.	de Schlestadt.	de Colmar.
Diligences.....	6 fr.	5 fr.	4 fr.
Chairs-à-bancs..	5	4	3

Il est certain qu'à si peu de frais le public s'empressera d'aller visiter Bâle.

— Encore une victime sacrifiée aux désappointements et aux rancunes qu'a fait naître le voyage présidentiel ! Encore un brave militaire jeté sur le sol d'Afrique à cause de ses opinions républicaines ! Le sergent Oubarry, du 4<sup>e</sup> chasseurs à pied, a crié : Vive la République ! à la revue du Polygone. On vient de lui signifier qu'il devra expier son crime en se rendant à Mascara.

— Le chemin de fer de Paris à Strasbourg (section de Paris à Châlons) a transporté du 18 au 24 août 25,018 voyageurs. Les recettes ont atteint le chiffre de 128,483 francs.

L'embranchement de Nancy à Metz (57 kilomètres) a transporté pendant le même espace de temps, 6,682 voyageurs ; ses recettes se sont élevées à 12,280 francs.

Ces deux chiffres réunis portent la dernière recette hebdomadaire de la ligne de Strasbourg à 140,469 francs et le total général depuis l'ouverture de la section à 4,795,854 fr.

COLMAR. — On s'occupait beaucoup trop des motifs exposés dans le décret qui dissout la moitié de la garde nationale. Les gens qui nous gouvernent n'y mettent pas tant de façons : ils frappent, parce que cela leur plaît, et voilà tout : c'est du bon plaisir. Voici le décret de dissolution :

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le président de la République.

Vu l'article 5 de la loi du 22 mai 1851.

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Décrète :

Art. 1<sup>er</sup>. Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> compagnies du bataillon d'infanterie et la compagnie d'artillerie de la garde nationale de Colmar (Haut-Rhin) sont dissoutes.

Art. 2. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, à l'Élysée national, le 30 août 1850.

Signé L.-N. Bonaparte.

Le ministre de l'intérieur, signé Baroche.

— Les *complots*, les *attentats* même, auxquels le passage du président avait, disait-on, donné lieu, se dissipent comme la fumée. On sait que les citoyens arrêtés à Strasbourg et à Belfort sont déjà en liberté. Ceux de Mulhouse, qui avaient été conduits à Altkirch la chaîne au cou et aux pieds, viennent encore d'être rendus à leurs familles. — Restent les deux jeunes gens emprisonnés à Colmar et qui, nous l'espérons, seront bientôt libres aussi.

DORNACH. — Un ouvrier d'un des établissements industriels de Dornach vient de périr le 2 de ce mois, d'une manière bien malheureuse, victime de son imprudence. — S'étant introduit sur la ligne du chemin de fer, près du pont de la Doller, en franchissant la clôture, il s'est trouvé pris entre deux convois qui se croisent sur ce point, vers huit heures du soir. — En cherchant à éviter le train qui passait de ce côté, il s'est jeté sous celui qui arrivait par la voie opposée. Le malheureux a eu les deux jambes broyées et a expiré le lendemain matin.

Les précautions les plus minutieuses sont prises tant par la compagnie que par l'autorité supérieure pour éviter de semblables malheurs : la circulation sur la voie est interdite de la manière la plus formelle tant de jour que de nuit ; on ne saurait assez rappeler au public que les contrevenants à ces dispositions s'exposent aux plus graves accidents.

MULHOUSE. — La reprise des affaires sur notre place continue à rendre les tissus et les filés très-recherchés.

A la dernière bourse, les courtiers ont affiché le cours suivant :

Filés pour chaîne n° 27/29, le kilog. 4 fr. 20 cent.

On écrit de New-York : « La crue rapide du plant dans tout le Sud ne bonifiera en rien le rapport de la récolte. En

créatures existent pour le malheur de l'espèce humaine ? A Paris, en France, dans le moindre hameau on détournerait la tête sur leur passage ; ici on les entoure d'hommages, et toute la fortune des *placers* est à leurs pieds. Le camp de Murphy compte cinq Françaises et une Américaine, sur une population d'à peu près 600 hommes valides. Voilà le secret de leur empire.

L'émigration, loin de se ralentir, prend chaque mois des proportions nouvelles ; mais si grande que soit déjà la population des mineurs, il y a place encore pour des milliers d'aventuriers. Quel ravin ne contient pas de l'or en plus ou moins grande quantité ? Quelle rivière, quel ruisseau n'en charrie pas, mêlé au sable et au gravier de son lit ? Tout ce que les Etats-Unis, et non-seulement les Etats-Unis, mais encore le Mexique, le Pérou, le Chili, la Colombie, le Canada, renferment d'esprits aventureux, d'individualités déclassées, de bandits, — tous ces hommes qui ont eu par-ci par-là des démêlés avec la justice, et qui ne savent à quoi employer une existence surveillée de trop près, — vont demander la fortune ou tout au moins la liberté à la Californie.

Alex. ACHARD.

## Extérieur.

Georgie et en Caroline, on est en retard de plus de deux semaines sur l'année dernière, la plus tardive qu'on ait eue; dans l'Alabama, en Louisiane, au Mississipi, le retard est de trois semaines, et au Texas d'un mois. Tout dépend des mois d'août et de septembre et de l'époque de la première gelée. Toutefois, en supposant le temps le plus favorable, la récolte devra être très-ordinaire, et le moindre échec la rendrait très-faible. (Industriel alsacien.)

**RIBEAUVILLÉ.** — Dans la nuit du 26 au 27 août on a retiré de la fosse des lieux d'aisance de la gendarmerie, où il avait été jeté, un nouveau-né encore vivant. Cet enfant appartient à la fille du brigadier de gendarmerie. A la suite d'une information qui a eu lieu mercredi dernier, cette femme et son père ont été arrêtés.

**BURNHAUPT-LE-BAS.** — Plus de 10,000 personnes se sont rendues depuis deux jours de Burnhaupt-le-Bas, canton de Cernay, afin de visiter les ruines d'un incendie qui a éclaté dans cette commune le 31 août vers cinq heures du soir et qui dans l'espace de six heures a réduit en cendres, sur une distance d'environ 500 mètres, 87 bâtiments, chiffre officiellement constaté. Le désastre est complet, rien n'a échappé aux flammes, pas une poutre, pas un morceau de planche, pas une gerbe de blé.

Par suite de ce dernier sinistre et de l'incendie qui a eu lieu il y a environ deux mois, 107 bâtiments, c'est-à-dire les deux tiers de ce beau village, ont disparu; près de 550 personnes se trouvent sans asiles et sans ressources. Ces malheureux sont logés chez les cultivateurs des villages voisins, lesquels fourragent également près de 400 pièces de bétail qu'on a pu sauver des flammes.

On ne connaît pas jusqu'ici les causes du sinistre. Tout ce qu'on a pu constater, c'est que l'incendie a éclaté dans une grange, à côté de la maison commune, vis-à-vis de l'église, et ne s'est arrêté qu'à la dernière maison, située à la sortie du village entre Bennwiller et Balschwiller.

La perte est évaluée à environ 500,000 fr., et certainement ce chiffre n'est pas exagéré.

— Un chien donnant tous les signes de l'hydrophobie, passait hier dans la foule des promeneurs qui se trouvait sur la route du Contades à Schiltigheim, et a mordu en courant une dizaine d'autres chiens, au grand effroi des promeneurs. A Schiltigheim, un officier du 17<sup>e</sup> léger, dont le chien venait également d'être mordu ainsi, a plongé son sabre dans le corps de l'animal atteint de rage et l'a tué sur place.

— Jeudi dernier, un capitaine du 7<sup>e</sup> de ligne a été arrêté et déposé à la maison d'arrêt, comme prévenu de viol sur la personne de deux petites filles d'une cantinière du même régiment. La justice instruit sur cette déplorable affaire. L'une des deux petites filles est détenue ainsi qu'un garçon tonnelier, demeurant dans la même maison.

## Intérieur.

— On lit dans l'*Industriel républicain* de Rheims :

Les citoyens Morel et Lecamp, accusés, le premier d'avoir fait un article se terminant par ces mots : Vive la République démocratique et sociale ! et le second, d'avoir signé cet article comme gérant du journal l'*Association Rhémoise*, ont comparu devant le jury de Seine-et-Marne, le 31 août. Cette vieille affaire, pour laquelle les prévenus avaient fait trois fois le voyage de Melun, s'est enfin terminée par un acquittement pour les deux accusés.

**HAYNAU A LONDRES.** — Un homme de réputation sinistre, l'exécuteur de la Hongrie, l'exterminateur de la moitié de la population de Brescia, le feld-maréchal Haynau, puisqu'il faut le nommer, après avoir osé se montrer à Berlin et à Francfort, au congrès de la paix, est venu à Londres recueillir une ovation digne de lui. Ce n'est pas que nous soyons charmés que l'indignation publique ne lui ait point été fatale; mais enfin, dans le fait qui le concerne, nous voyons avec plaisir que les meurtriers des nations sont encore passibles du jugement sévère de l'opinion. Nous trouvons que l'humanité, foulée impitoyablement aux pieds, est digne d'elle-même, quand elle se lève pour infliger à la scélératesse de ses bourreaux le châtement qu'ils ont trop mérité.

Voici un extrait des journaux de Londres sur cette manifestation, qu'à l'honneur de l'Angleterre, l'histoire n'oubliera pas. Le 4, dans l'après-midi, Haynau alla, accompagné de son aide-de-camp et d'un interprète, visiter la fameuse brasserie de Barclay et Perkins. Suivant l'usage, il inscrivit son nom sur le livre des visiteurs. Cette inscription fit bientôt savoir aux ouvriers et employés de l'établissement quel hôte leur arrivait. Il y eut d'abord une sourde rumeur, puis une attaque générale contre le maréchal et ceux qui l'accompagnaient. Tous les projectiles qu'on put se procurer, dit le *Morning-Post*, furent lancés contre lui, et ce ne fut qu'après plusieurs efforts infructueux qu'il put sortir de la cour de la brasserie. Couvert de boue, et voyant que quelques hommes se disposaient à s'élançer sur lui, ajoute le *Morning-Chronicle*, il se mit à courir dans la rue, suivi par une foule immense composée d'hommes de la brasserie et d'autres individus porteurs de toutes sortes d'outils.

Poursuivi à outrance, il courut tout d'un trait jusqu'à un hôtel. Là, trouvant une porte ouverte, il s'y précipita, et montant lestement l'escalier, il se réfugia dans une des chambres à coucher, au grand étonnement de la maîtresse de l'établissement. Comme la foule grossissait à chaque instant et devenait de plus en plus menaçante, cette femme commença à craindre pour sa maison et pour la vie du maréchal. Elle envoya chercher la police, qui eu beaucoup de peine à disperser la foule et à tirer Haynau de cette maison.

L'*Express* appelle cela « une ovation biannique. » Selon nous, c'est l'explosion spontanée de la conscience humaine avide de justice.

**ITALIE.** — Les journaux italiens nous racontent un événement bien étrange arrivé à Plaisance, qui, on le sait, est sous la domination d'un Bourbon, le duc de Parme. On raconte donc que le collège *Alberoniano* de Plaisance, si célèbre dans les sciences et dans toutes sortes d'études, et si vénéré par toute la ville n'existe plus à l'heure qu'il est. Le duc de Parme l'a supprimé; ce que ni les Croates, ni les Cosaques, ni les barbares qui, à différentes époques, ont campé dans les environs, n'ont jamais osé faire, un Bourbon l'a fait. On a expulsé tous les missionnaires, sans examen ni procès; les élèves ont été dispersés ou renvoyés dans leurs familles.

Les vexations qu'on a fait subir à tout le monde feraient rougir les sauvages eux-mêmes. Qu'il suffise de savoir qu'on est descendu jusque dans les tombeaux, qu'on a décloqué les bières et fouillé les cadavres!!! On cherchait des armes, des prétendues correspondances et des écrits politiques. On accuse les pères missionnaires de libéralisme. Pour accomplir cette œuvre, on a choisi l'heure d'après minuit, de crainte de soulever l'indignation de toute la population.

Le suppression brutale de ce collège auquel se rattachent tant d'honorables souvenirs est un acte des plus odieux. Lorsque les Français du temps de Napoléon étaient les maîtres de ce pays, on ferma toutes les maisons religieuses, le collège *Alberoniano* fut seul respecté, si grande était la vénération dont il jouissait.

Nous verrons ce que va faire le pape dans cette occasion, lui qui a assisté impassible à la boucherie des évêques et prêtres hongrois opérée par l'exécuteur des hautes œuvres de la cour de Vienne, le général Hayneau, et qui se montre si susceptible à l'endroit de l'abolition de quelques vieux abus en Piémont.

## VARIÉTÉS.

### Etablissement du télégraphe sous-marin de M. Brett, entre Douvres et Calais.

Le grand problème qui a si longtemps préoccupé l'attention publique est maintenant résolu. La première dépêche télégraphique expédiée de Douvres a été reçue à la station provisoire du cap Grinez, près Calais, le mercredi soir à cinq heures, parfaitement imprimée en caractères romains. Ainsi s'est trouvé vérifié, et bien au-delà des prévisions humaines, ce mot mémorable de M. Baxendull au dîner donné à Douvres lors de l'ouverture du chemin de fer : « Ces ports antiques de Douvres et de Calais deviendront les grandes voies de communication avec le continent, ou mieux avec l'univers entier. »

Le bateau à vapeur le *Goliath*, nom parfaitement en rapport avec une si gigantesque entreprise, arriva à Douvres le 27 août, ayant à son bord le conducteur sous-marin, long de trente milles, et destiné à joindre les rivages de l'Angleterre au rivage de la France. Ce fil était enroulé sur une immense dévidoir ou tambour, dont le diamètre variait de deux à cinq mètres. Le fil de cuivre était renfermé dans une enveloppe de gutta percha de deux centimètres et pesant dix mille kilogrammes.

Les arrangements préliminaires pour installer au fond des mers le fil de jonction entre les deux caps avaient été pris depuis longtemps, et l'on avait entouré d'un tube de plomb cent vingt premiers mètres du fil, pour le mieux défendre des accidents d'agitation de la mer.

Le mercredi, par un temps assez beau, le *Goliath* était amarré dans le port de l'amirauté, ayant à son bord le fil conducteur entier, un appareil télégraphique et un équipage de cinq hommes. On voyait de plus à bord M. Jacob Brett, inventeur du télégraphe imprimant et le créateur de la ligne sous-marin; MM. Wollaston, Reid, Crempion et autres savants; un grand nombre de spectateurs couvraient le port au départ du convoi.

A dix heures et demie l'extrémité du fil était solidement amarrée au rivage, il s'appliquait contre le rivage dans son enveloppe de plomb, et communiquait avec un appareil télégraphique renfermé dans une petite cabine près de la station du chemin de fer, à l'aide duquel on devait s'assurer à chaque instant que le fil n'avait éprouvé aucune avarie dans l'acte de la submersion.

Le navire partit alors faisant une lieue à l'heure, et monta en ligne droite vers le cap Grinez, situé à sept lieues de Douvres, à égale distance de Calais et de Boulogne. L'opération du dévidement et de la pose du fil commença au signal donné de *laisser tomber bas*; le fil alors commença à se dérouler autour du tambour; il était guidé par un cylindre placé à la poupe du bateau à vapeur qui s'arrêtait de temps en temps pour donner le temps de charger le fil conducteur, lest ou poids en plomb de 7 à 12 kilogrammes au nombre de 24 à 48 par lieue et qui avaient pour destination de l'entraîner au fond de la mer, suivant une ligne tracée presque mathématiquement et dont la distance, à la surface d'abord, de 10 mètres près de la côte anglaise, variait de 55 à 65 mètres et atteignait même sur un point la profondeur de 75 mètres. Le commandant du *Goliath* a conduit l'opération avec un soin et une promptitude qui lui font grand honneur; il était digne sous tous les rapports de prendre part à cette entreprise nationale. Le dévidement du fil et l'ajustement des poids servant de lest se sont faits avec une précision étonnante et un succès complet.

Le *Goliath* avait pour avant-coureur le bateau à vapeur *Vidgeon*, sous le commandement du capitaine Bullock, et qui indiquait par des bouées flottantes la ligne à suivre, et transporta jusqu'aux côtes de France les hardis expérimentateurs.

M. Brett était resté sur le rivage anglais, et à chaque essai, toujours couronné de succès, on lui adressait des salutations empressées. On suivit ainsi pas à pas le triomphe appelé par tant de vœux et que compléta enfin le message imprimé au cap Grinez, sur le sol de notre France. Il était alors neuf heures du soir; le message expédié par M. Brett s'imprimait lettre à lettre sur une longue bande de papier, en présence d'un entourage nombreux d'employés français et autres spectateurs, au milieu des applaudissements enthousiastes de tous les heureux témoins de ce magnifique succès.

On entendit retentir trois fois sur tous les points du rivage ces cris échappés spontanément de toutes les poitrines : Vive la France et la Grande-Bretagne!

Dans quelques jours, on aura complété la ligne télégraphique entre le cap Grinez et Calais; Londres et Paris seront portés à terre, et pourront converser en quelque sorte face à face.

Une seule question est désormais posée : Où s'arrêtera ce progrès immense?

F. MOIGNO.

### BOURSE DU 9 SEPTEMBRE 1850.

5 p. 0/0 comptant... 57 75  
3 p. 0/0 comptant... 95 30

Le Rédacteur-Gérant, SELME DAVENAT.

## ANNONCES.

A VENDRE EN L'ETUDE DE M<sup>e</sup> BALLAND, NOTAIRE A EPINAL.  
LE MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1850,  
2 heures après midi,

## BELLE TANNERIE

CONSTRUITE A NEUF,

*Dans un site des plus agréables, sur les bords de la Moselle, renfermant tous les ateliers de corroierie et hongroierie.*

Cet établissement qui se compose de deux vastes corps de bâtiments donnant l'un sur la grande route nationale de Metz à Besançon et à Mulhouse, et l'autre sur la Moselle en face de la promenade du cours, se communiquant par une large terrasse, est le seul, ayant une remise et les fosses de tannerie entre les bâtiments qui réunissent tous les avantages désirables pour le développement sur une grande échelle de le genre d'industrie : au centre d'une nombreuse population industrielle et commerçante, facilités pour se procurer sur place les cuirs et les peaux fraîches de boucherie, écraies etc., autant qu'on le désirerait.

La position de cet établissement et sa position avantageuse, tout le rend propre à tout autre genre d'industrie, sans occasionner de frais.

On traiterait avant le jour fixé de l'adjudication. S'adresser au propriétaire, M. Hippolyte Favre, faubourg Saint-Antoine à Epinal, où est situé l'établissement.

## POUR 10 FRANCS

ON PEUT ALLER

## EN CALIFORNIE.

La société la *Californie* voulant seconder de tout ses moyens l'élan qui pousse à l'émigration, a décidé qu'elle ferait partir cent travailleurs sans exiger d'eux aucun paiement, sous quelque prétexte et pour quelque cause que ce soit; à cet effet, elle a divisé 20,000 actions de dix francs en cent séries de 200 actions; les souscripteurs d'une série auront le droit de choisir entr'eux celui qui pourra partir gratuitement ou de désigner une personne qui jouira de cette faveur.

Cette combinaison permettra aux conseils municipaux, au clergé, aux bureaux de bienfaisance et aux personnes aisées, tout en faisant une bonne affaire, un placement certain et avantageux, et pour une somme minime, de donner les moyens de faire fortune aux hommes d'intelligence et de moralité qui ne peuvent par eux-mêmes profiter des avantages offerts par la compagnie.

D'après des calculs établis sur des chiffres incontestables, les actions donneront annuellement quatorze capitaux pour un, qui, multipliés par la durée de la société, assurent une somme de 1,260 fr. aux actions de dix francs, soit 140 fr. par an, et à celles de 100 fr. douze mille six cents francs.

L'émission de ces actions sera close le 31 août, le premier départ des travailleurs devant s'effectuer sur un des navires de la compagnie du 1<sup>er</sup> au 15 septembre prochain.

Envoyer un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris, à l'ordre de MM. Vigourel et compagnie, banquiers, gérants de la Compagnie, rue Neuve Saint-Augustin, n<sup>o</sup> 20.